

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Madame Aurore YANG, Madame Marianne HUREL, Madame Anne BOUQUIER, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Hervé LHOMME, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Mariline BOUCLET, Madame Marie COSTA, Madame Vanessa CHABOURINE,

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	25	18

Absents ayant donné un pouvoir : M. Bruno GUYARD à Mme Anne BOUQUIER, Mme Solène MENNECIER à Mme Christelle TESSIER, M. Jean-Philippe LECOINTE à Mme Magali BLANLUET.

Absents excusés : M. Philippe BAUMY, M. Pascal PETITPIERRE, M. Bruno THOMAS, Mme Aline MERIAU, Mme Stéphanie AUBAILLY-GRON, M. Yann BOUGUENNEC, Mme Anab LEFFRAY.

Date de la convocation

12 décembre 2025

Date d'affichage

12 décembre 2025

A été nommé secrétaire : M. Loïc CROCHET

Objet de la délibération

2- Urbanisme

2.2.7 Autre actes non soumis à taxe

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de nommer la future maison de santé située 22 rue Notre Dame.

Il propose de nommer la future maison de santé, Maison de santé DUMAIN.

2025-088 – Nom de la future maison de santé

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de nommer la future maison de santé située 22 rue Notre Dame : **Maison de santé DUMAIN**.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le 22/12/2025

et publication ou notification

Le secrétaire de séance
Loïc CROCHET

Pour copie conforme,
Le Maire
Frédéric MURA

